

Notice sur un bloc de silex ayant servi d'enclume à l'époque néolithique

par Louis DIERICK

Dernièrement, des amis nous signalèrent qu'un habitant de Looz (Limbourg) récoltait et collectionnait toutes les pierres curieuses qu'il rencontrait dans les environs.

Nous étant rendu chez lui, nous pûmes constater, comme nous nous l'étions imaginé, qu'il s'agissait surtout de fossiles et de pierres présentant une curieuse ressemblance avec un objet, un animal ou un être humain (pierres figures de certains auteurs anciens).

Cependant, un bloc de silex retient immédiatement notre attention; à première vue il nous sembla qu'il ne pouvait s'agir que d'une pierre ayant servi d'enclume.

Elle fut découverte en surface dans un champ de la commune de Lixhe, située au nord de Visé.

Devant l'intérêt que nous portons au bloc en question, son propriétaire nous l'offrit spontanément.

En voici une description sommaire.

Le bloc de silex de teinte bleu-gris avec taches et zones bleuâtres, pèse 8 kilos 100 grammes. Sa forme générale est celle d'un rectangle avec angle arrondi. Il présente, grosso modo, deux faces.

La face supérieure est bombée comme une carapace de tortue terrestre, arrondie à une extrémité et plus ou moins pointue à l'autre; vers le milieu elle présente un léger étranglement.

Plus grande longueur : environ 27 cm, plus grande largeur : plus ou moins 17 cm, la plus grande épaisseur : 14 cm.

La face inférieure présente 2 plans dont l'un bien déterminé et l'autre à la rigueur pouvant être divisé en deux parties. Les deux plans de la face inférieure forment un angle obtus d'environ 140°. Un de ces plans a été obtenu par enlèvement d'un énorme éclat affectant toute la longueur du bloc de silex. La disparition de cet éclat fit apparaître une arête plus ou moins rectiligne. Cette arête fut accommodée à l'une de ses extrémités par l'enlèvement d'un second éclat affectant surtout l'autre plan de la face inférieure.



Face supérieure de l'enclume en silex de Lixhe (échelle 1/1).

La base de la pierre avec son angle obtus devait, posée sur le sol et y légèrement enfoncée, donner une assise solide au bloc.

La partie bombée ne présente que la face naturelle de la pierre, mais elle est couverte d'une multitude de cupules. Celles-ci sont excessivement nombreuses sur toute la surface supérieure du bloc, mais cependant plus rares dans l'étranglement central.

Ces nombreuses éraillures prouvent un martelage vigoureux et un usage prolongé de la pierre. De plus, l'examen de ces cupules montre que le bloc a été employé dans diverses positions mais toujours sur la face bombée de celui-ci.

Quelques infimes traces de rouille laissées par des instruments métalliques se remarquent sur le bloc de silex. Les chocs d'objets en fer

pourraient avoir occasionné les cupules en question, si par exemple le bloc s'était trouvé dans un chemin où de nombreuses charettes aux roues munies de cercles de métal auraient pu les provoquer, lors de leur passage. Il n'en est rien puisque ces traces sont minimales et de plus elles affectent aussi bien la face supérieure, couverte de cupules, que la face inférieure qui elle en est vierge.

Si la pierre avait été encastrée dans l'empierrement d'un chemin, seulement une partie de l'une des faces porterait ces traces de rouille.

Rappelons d'ailleurs que le bloc a été trouvé dans les champs et non sur un chemin.

Ayant eu l'occasion de soumettre notre supposée enclume à Monsieur J. Verheyleweghen, celui-ci, avec sa serviabilité habituelle, a bien voulu examiner la pierre en question.

Nous avons constaté avec plaisir que ce préhistorien, spécialisé en typologie, s'est déclaré d'accord avec notre interprétation.

Puisse-t-il trouver ici nos plus vifs remerciements pour son aide et les encouragements qu'il ne nous ménagea point.

Ayant écrit au professeur Hamal-Nandrin pour lui demander son avis, celui-ci, se basant sur une courte description que nous lui avons fait parvenir, nous répondit qu'il fallait se méfier de telles pierres.

Lui-même a un jour découvert plusieurs blocs semblables sur le territoire de la commune de Wonck-sur-Geer, mais un habitant de l'endroit lui avait prétendu que ces pierres provenaient d'une cimenterie (?).

Monsieur Robert Garcet d'Eben-Emael pour qui le silex, en tant que matière, n'a plus le moindre secret, nous identifia la provenance de notre bloc de la façon suivante : « Ce silex appartient à ce que l'on appelle le bon banc du Maestrichtien ». Il ajouta à sa détermination qu'« il ne faut pas tirer de conclusion hâtive, parce que des blocs semblables sont extraits régulièrement des malaxeurs d'une usine de Lixhe. Et bien ne ressemble plus à une vraie enclume, que de telles pierres qui ont parfois été martelées pendant plusieurs jours dans ces machines ».

Malgré ces opinions qui ne coïncident pas avec les nôtres, nous pensons cependant devoir maintenir nos vues.

En effet, si le bloc en question sort d'un malaxeur, pourquoi n'y a-t-il des cupules que sur une des faces ?

On peut objecter que le dernier choc reçu dans la machine a fait sauter un grand éclat et a supprimé ainsi les traces de coups sur la face que nous appelons inférieure.

Oui... mais n'oublions pas que cette partie présente trois surfaces qui sont vierges de cupules.

Alors ?... Une coïncidence extraordinaire a fait disparaître aux trois derniers coups, des éclats formant une base qui resta ensuite intacte.

N'est-ce pas un peu exagéré d'attribuer la forme de cette face inférieure au pur hasard et n'est-il pas plus raisonnable, malgré tout, de voir dans ce bloc de silex, une enclume préhistorique ?

Entre temps, nous avons envoyé à Monsieur Hamal-Nandrin une photo de la pierre. Après examen de celle-ci, il nous répondit : « Vous avez parfaitement raison. La belle photographie est tout à fait convaincante ».

Ce bloc de silex, semble donc bien avoir servi d'enclume à une époque que M. J. Verheyleweghen suppose être néolithique.